

**Année 2007-2008**

**De la Petite Section au CM2 : \$16 155**

**De la 6ème à 4ème : \$18 692**

## **Bourses**

Nos deux programmes d'aide financière sont basés sur les besoins des familles. Le premier s'appuie sur les fonds propres d'EB ; il s'adresse essentiellement aux familles qui ne possèdent pas la nationalité française, et couvre jusqu'à 55% des frais de scolarité et des sorties. Le second programme, accordé par le gouvernement français, s'adresse aux familles françaises résidant aux Etats-Unis et dont les enfants sont immatriculés au Consulat ; il peut couvrir la totalité des frais de scolarité. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le consulat de France à San Francisco au (415)616-4913 ou consulter leur site Internet à [www.consulfrance-sanfrancisco.org](http://www.consulfrance-sanfrancisco.org).



## **Modes de paiement**

Un acompte non-remboursable de 10% du montant des frais de scolarité doit accompagner le contrat d'inscription. Le solde est payable soit en totalité au 1er juillet, soit en deux versements au 1er juillet et 1er octobre. Le paiement peut aussi s'effectuer mensuellement ; veuillez contacter l'intendance pour de plus amples renseignements.



## **Autres frais ("Facilities Fee")**

Des locaux bien aménagés et bien entretenus créent une ambiance propice à l'apprentissage et jouent un rôle important dans l'expérience quotidienne des enfants. Lors de l'inscription, nous demandons à toutes les nouvelles familles de verser 1000 dollars sur un fonds destiné à améliorer les locaux. Les familles boursières recevront une aide financière sur ces droits.